

Vincent FARJON
Fatima VINCENT-FALQUET

1. Cyberattaques et sécurisation des systèmes

Le Recteur ouvre la séance en remerciant les organisations syndicales pour leur collaboration durant la crise estivale marquée par des cyberattaques visant à perturber la rentrée scolaire. Il qualifie la situation de véritable « guerre » numérique, justifiant une stricte confidentialité sur les mesures de remédiation afin de ne pas fournir d'informations aux attaquants.

Monsieur le Recteur donne la parole aux OS. **En annexe, notre déclaration.**

Monsieur le Secrétaire Général détaille les mesures engagées :

- **Réinitialisation générale des mots de passe**, encore incomplète dans certains établissements. Les réinitialisations sont prises en compte qu'après le 30 juillet. Celles faites auparavant ne sont pas valables. Les mots de passe seront désormais réinitialiser de manière très régulière.
- **Déploiement de l'authentification forte (OTP)**, avec distribution progressive de clés physiques et logicielles, en priorité pour les personnels de direction, directeurs d'école et CIO.
- **Procédure d'assistance** : priorité donnée à la création de tickets signés par les chefs d'établissement plutôt qu'aux appels téléphoniques.
- **Suspension du télétravail** au rectorat pour les personnels non encore dotés d'une clé OTP.

Nous exprimons nos préoccupations concernant la nature et l'étendue des données compromises. Nous demandons des informations précises permettant d'adapter les consignes de vigilance auprès des personnels, notamment face à des procédures de réactivation de comptes jugées inquiétantes (ex. demande des quatre derniers chiffres du bulletin de paie).

Monsieur le Secrétaire Général nous informe que les serveurs du ministères sont encore en expertise et qu'à ce jour, il n'est pas possible d'avoir une visibilité claire sur l'ensemble des données compromises.

Nous soulignons les difficultés majeures rencontrées sur le terrain :

- Impossibilité d'accéder à des applications essentielles (TRM, Base Élève...).
- Blocage de la finalisation des emplois du temps et répartitions de service.
- Affectations tardives des stagiaires, complexifiant l'organisation.
- Nécessité de procédures de secours claires et connues de tous en cas de nouvelle paralysie.

Madame la responsable de la DRASI nous indique que les applications sont progressivement relancées. Les tests sur Base Élève sont concluants, avec un rétablissement complet prévu pour le **25 août**. Un retour à la normale est visé pour l'ensemble des services autour du **27 août**.

3. Questions budgétaires et allocation des moyens

La CFDT Éducation alerte sur une forte incertitude budgétaire :

- Dotations PACTE reçues tardivement (21 juillet), empêchant un pilotage serein.
- Absence de visibilité sur les moyens de la seconde partie de l'année scolaire.
- Incertitudes sur la pérennité des dispositifs *Devoirs Faits*, *Pacte*, *Pass Culture*.

Monsieur le Secrétaire Général confirme ne disposer d'aucune information sur une seconde notification de moyens, dépendante du budget 2027. Il demande d'engager l'intégralité des parts du Pacte avant le **9 novembre**.

4. Mise en œuvre de l'interdiction du téléphone portable

La CFDT Éducation critique la précipitation de la mesure, demandée avant même le vote de la loi, et souligne son incohérence avec les stratégies « tout numérique » portées par certaines académies.

Monsieur le Recteur rappelle que l'application effective dépend de la modification du règlement intérieur de chaque établissement, incluant les modalités de confiscation et de restitution. Ce processus nécessitant une validation en instance, une mise en œuvre au 1er septembre est compromise. D'autant plus que tant que nous n'avons pas les clés OTP, il n'est pas possible de valider nos actes de CA sur DEMACT et donc une rectification du RI.

5. Situation des affectations

Le Rectorat présente un taux de couverture global des postes (BMP) de **92,8 %**, en légère amélioration par rapport à l'an dernier (90,1 %). Des variations existent selon les disciplines, mais la situation est jugée globalement satisfaisante.

6. Communication et prochaines étapes

La CFDT Éducation insiste sur la défaillance des canaux de communication durant la crise, ayant contraint les équipes à utiliser des outils non sécurisés (WhatsApp). Elle interroge la non-utilisation de l'outil officiel **Tchap**.

Le Rectorat s'engage à structurer un réseau parallèle sécurisé via Tchap pour les communications sensibles. Madame la Directrice adjointe de cabinet demande aux personnels d'encadrement de mettre à jour leurs coordonnées dans la base des « contacts d'urgence », indispensable au bon fonctionnement des alertes SMS.

Monsieur le Recteur conclut en présentant les thèmes des réunions départementales de rentrée du mercredi 26 août :

- Fondamentaux (lecture, écriture)
- École inclusive (déploiement des PAS)
- Projet sur la transmission de la mémoire avec le Général Thierry Burkhard, délégué national de l'Ordre de la Libération
- Plan canicule
- Orientation et taux repères
- Elections professionnelles.

Annexe : déclaration blanchet

Monsieur le Recteur,

Je vous remercie de nous donner la parole en ce début de blanchet.

Nos premières préoccupations portent naturellement sur la sécurisation de nos outils de communication et de nos systèmes informatiques. Les difficultés rencontrées cet été ont fortement entravé notre travail, comme elles ont certainement compliqué le vôtre. Nous tenons à vous remercier pour les informations régulières que vous avez pris soin de nous transmettre durant la trêve estivale : cette attention a été appréciée, et elle s'inscrit dans ce que la CFDT Éducation défend depuis toujours un dialogue constant, transparent et respectueux entre les services du rectorat et les personnels.

La préparation de la rentrée se fait, vous le savez, dans un contexte inédit. Les personnels de direction feront tout pour que celle-ci se déroule au mieux, vous connaissez notre sens du service public, mais les attaques contre notre système cet été auront nécessairement un impact sur nos établissements et nos rentrées.

La communication avec nos équipes et avec vos services a parfois été impossible. Nous avons dû recourir à des solutions alternatives pour maintenir un minimum de coordination. Les TRM ne sont pas finalisés, certains jumelages n'ont pas pu être réalisés, et plusieurs d'entre nous ont été, de fait dans l'incapacité d'avancer sur des tâches essentielles à la rentrée.

La CFDT Éducation souhaite rappeler que la continuité administrative est un pilier du fonctionnement des établissements. Lorsque les outils numériques vacillent, c'est toute la chaîne de pilotage qui se fragilise.

Nous souhaiterions savoir aujourd'hui, quelle sera la sécurisation de nos outils numériques, avec des procédures de secours clairement établies, opérationnelles et connues de tous, afin d'éviter que des incidents majeurs ne paralysent à nouveau l'ensemble de la chaîne de pilotage. **TCHAP**

Nous savons que le budget est un sujet sensible depuis plusieurs années. Cependant, recevoir les dotations PACTE le 21 juillet ne permet pas un pilotage serein. Dans ces conditions, la préparation de la rentrée devient particulièrement complexe : nos arbitrages se font « à vue », sans visibilité suffisante pour organiser les équipes, stabiliser les dispositifs ou anticiper les besoins de l'année scolaire. À ce jour, nous ne savons toujours pas ce qu'il en sera de la dotation prévue pour la seconde partie de l'exercice, ce qui entretient un climat d'incertitude préjudiciable au pilotage.

À cela s'ajoutent les incertitudes sur les dotations du Pass Culture ou de Devoirs faits, ainsi que les ouvertures de classes annoncées très tardivement, parfois le 8 juillet, voire le 20 août. Ces décisions obligent les personnels de direction à revoir en urgence les structures, les TRM, les répartitions pédagogiques et l'organisation générale des établissements. Cette accumulation de contraintes rend la préparation de la rentrée non seulement difficile, mais parfois chaotique, alors même que les équipes de direction ont la responsabilité d'assurer une reprise sécurisée et cohérente pour les élèves comme pour les personnels.

Nous avons bien conscience que vous-même faites face à des contraintes fortes, mais il nous semble indispensable de vous faire part de nos inquiétudes : l'incertitude budgétaire fragilise les équipes de direction et, au-delà, l'ensemble du service public d'éducation.

La question de l'interdiction du téléphone portable dans les lycées mérite d'être également abordée. Pour la CFDT, s'adresser aux lycéennes et lycéens uniquement sous l'angle de l'interdiction d'un outil qui peut être à la fois utile et problématique ne constitue pas une véritable vision éducative. Une fois encore, les textes ont été préparés et rédigés dans l'urgence, laissant les personnels de direction dans la position délicate de devoir ajuster un cadre légal imparfait. Dans plusieurs académies, cette mesure entre en contradiction avec les stratégies « tout numérique » portées par les régions.

De plus, cette interdiction, décrétée en plein été, ne permet matériellement ni de mettre à jour le règlement intérieur dans des conditions sérieuses, ni d'engager un véritable dialogue avec les équipes, les élèves et les familles pour construire une règle comprise et partagée.

Notre intention n'est pas de dramatiser, mais de partager la réalité du terrain.

Nous savons que vous êtes attentif à ces sujets. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui vous exprimer, avec franchise et respect, les difficultés rencontrées et les attentes des collègues.

Nous vous remercions.